

PARLONS TOUS D'UNE MÊME VOIX (*)
À propos du genre grammatical du mot
« thalidomide »

Guy DEVAUX ⁽¹⁾

Conformément aux règles édictées pour les dénominations communes des médicaments, en français, le mot "thalidomide" est du genre masculin.

La lecture d'un ouvrage récent dont l'un des chapitres est intitulé « La thalidomide » nous procure l'occasion de revenir sur un sujet que nous avons abordé il y a déjà longtemps, sans que, semble-t-il, notre message ait été suffisamment entendu malgré nos efforts pour en élargir la diffusion [3-6]. Nous taisons le nom de cet ouvrage et celui de ses auteurs, n'ayant nulle intention de clouer quiconque au pilori, mais seulement de contribuer à l'unification du langage pharmaceutique en encourageant l'application des conventions adoptées pour la dénomination des médicaments. Focalisons-nous plus précisément sur le genre grammatical du mot « thalidomide » au sujet duquel un flou anormal semble subsister.

En effet, « thalidomide » serait du genre féminin si l'on en croit les lexicographes : les dictionnaires courants — Larousse, Robert, Hachette, etc. — sont unanimes sur ce point et donnent donc raison aux auteurs précédemment évoqués. N'oublions pas cependant que les lexicographes ne font qu'enregistrer les usages de la langue au fur et à mesure de son évolution, tenant compte de l'usage le plus général, même s'il s'exprime de manière défectueuse : cela nous a valu par exemple l'adoption du pléonasme « aujourd'hui »...en attendant peut-être bientôt son remplacement par le double pléonasme « au jour d'aujourd'hui », de plus en plus entendu maintenant autour de nous. Pour ce qui est du mot « thalidomide », une divergence se manifeste toutefois chez ces mêmes lexicographes : le *Grand*

(1) 126 bis, rue François-de-Sourdis, 33000 Bordeaux. guy.devau2@wanadoo.fr

dictionnaire terminologique édité par l'Office québécois de la langue française, consultable en ligne sur Internet, lui donne sans équivoque le genre masculin, en précisant même dans la notice qu'il lui consacre (c'est nous qui soulignons) : « *Le* thalidomide est aussi connu pour la centaine de métabolites auxquels *il* donne naissance ».

Alors, doit-on écrire *la* thalidomide ou *le* thalidomide ? L'un et l'autre se dit ou se disent, répondraient les esprits conciliants. De la même manière que l'on parle d'*un* hymne lorsqu'il est national et d'*une* hymne lorsqu'elle est liturgique, faudrait-t-il donc écrire « *La* thalidomide est une molécule à pouvoir tératogène élevé » et « *Le* thalidomide est un médicament utilisé dans le traitement de l'érythème noueux lépreux et de certains myélomes » ? Horreur que ce machisme qui attribue au genre féminin les effets délétères de la molécule, parant le genre masculin de ses propriétés bienfaisantes et nobles ! Soyons sérieux et appliquons plutôt tout simplement, de façon unanime et constante, la règle édictée pour le genre des dénominations communes des médicaments :

- Toute dénomination commune comportant la désinence *-ine* est du genre féminin. Exemples : *la* fluoxétine, *la* kanamycine, *la* gosélerine.
- Toute dénomination commune comportant la désinence *-ide* est du genre masculin. Exemple : *le* glibenclamide, *le* furosémide, et donc ***le*** thalidomide, ***le*** lénalidomide.

Si tous les pharmaciens respectent cette règle déjà bien appliquée dans les monographies du *Dictionnaire Vidal* [9] et parlent d'une même voix, les lexicographes nous suivront, stimulés s'il le faut sur ce point par quelque recommandation de l'Académie nationale de Pharmacie qui, fort justement, donne le genre masculin au mot "thalidomide" dans le dictionnaire édité sous son autorité [1].

Il se passera alors pour le mot « thalidomide » la même stabilisation du langage que celle que l'on a pu observer pour les oses. Au XIX^e siècle, des personnalités aussi respectables qu'Eugène Soubeiran ou Alfred Edme Bourgoin, tous deux professeurs à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, écrivaient *la* glucose, *la* lactose, *la* saccharose [2,8], puis quelques années plus tard émergeait dans les textes *le* glucose [7], et maintenant personne ne se pose la question, chacun sachant que tous les oses sont du genre masculin.

*Parlons donc tous d'une même voix :
disons et écrivons désormais toujours
LE THALIDOMIDE.*

RÉFÉRENCES

- 1 - Académie nationale de Pharmacie (France) - *Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques*, 2e éd. revue et augmentée. Paris : Ed. Louis Pariente, 2001, p. 1503 (1643 p.).
- 2 - Bourgoïn (A.E.) - *Traité de Pharmacie galénique*. Paris : Adrien Delahaye et Emile Lecrosnier, 1880, p. 494 (xiii, 829 p.).
- 3 - Devaux (G.) - Le sexe des anges. Pour la correction grammaticale des textes scientifiques. - *Bull. Soc. Pharm. Bordeaux*, 1983, **122**(3-4), 136.
- 4 - Devaux (G.) - Le sexe des anges, ou Pour la correction grammaticale des textes scientifiques. - *Bordeaux Méd.*, 1984, **17**, 284.
- 5 - Devaux (G.) - Le sexe des anges ou À propos du genre des dénominations communes des médicaments. - *Monit. Pharm. Lab.*, 1984, **38**(n°1604 17 mars), 1162.
- 6 - Devaux (G.) - Le sexe des anges ou à propos du genre des dénominations communes des médicaments. - *Actual. Pharm.*, mai 1984, (210), 10.
- 7 - Huguet (R.) - *Traité de pharmacie théorique et pratique*. Paris : Octave Doin, 1888, p. 749 (xiv, 1228 p.).
- 8 - Soubeiran (E.) - *Traité de Pharmacie*, 8^e éd. *Tome I*. Paris : G. Masson, 1873, p. 177-182 (xv, 858 p.).
- 9 - Vidal - Monographie Revlimid®. In *Dictionnaire Vidal*. Issy-les-Moulineaux : Vidal, 2009, 85^e ed., p. 1980-1983 (3024 p.).

ABSTRACT

Let us speak all in the same voice: About the grammatical gender of the word « thalidomide »

According to the rules promulgated for the common naming of drugs, in French, the word "thalidomide" is of the masculine gender.

Key-words: grammatical gender, language, thalidomide.
